



Cfdt:
CHAMBRES
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

CPR du 18 Mars 2019 :

L'insupportable litanie des suppressions de postes !

Lors de la CPR de lundi, le collège employeur n'a pas manqué d'arguments pour convaincre les partenaires sociaux que seule la voie de la réduction de la masse salariale permettrait à la CCIR Paris Île-de-France de sortir de l'inconnu financier dans laquelle les récentes lois l'ont plongée. De cette présentation d'une énième stratégie, qui semble se construire au fil des jours, suivant les aléas des promesses des désengagements financiers de l'état, nous retiendrons le maître mot : l'agilité et son risque majeur : le chaos humain.

Après la réduction de voilure, la simplification de structure

Le montage juridico-financier est enfin dévoilé dans son ensemble : On vide la coquille **Établissement Public** mais on la conserve, il faut bien continuer à percevoir de l'argent public ! On lui fait chapeauter deux structures : **un Groupement d'Intérêt Économique (GIE)** pour les fonctions support, **une Holding Groupe** pour le reste. Autrement dit la majeure partie des activités de la CCIR deviendraient des filiales d'un Établissement Public... **l'enseignement** sous forme d'une holding imbriquée dans la holding groupe, **les activités concurrentielles des services aux entreprises, l'activité congrès et salons**, une partie de **l'immobilier** dans une structure dédiée. Ces deux structures, GIE et Holding Groupe, ont vocation à glisser vers le privé à plus ou moins brève échéance.

La CFDT reste très dubitative sur le montage en lui-même, mais certaine que le risque est double pour les agents, une mort prématurée du statut et l'éradication sans autre forme de procès de tous les services ou écoles qui ne rentrent pas ou dépassent un peu des cases de ce schéma de réorganisation d'un nouveau genre.

Sept services des fonctions support sont impactés : Fermeture du service **Cicéro** suppression d'une dizaine de postes, **la Direction des Affaires Juridiques** suppression d'un poste, **la Direction des Achats** 17 postes supprimés, annonce d'une potentielle création de 11 postes, **les Affaires Générales** suppression de trois postes permanents, non remplacement des départs volontaires, **la Direction de la Communication** suppression de 9 postes permanents, **la DGA Finances** suppression de 9 postes permanents et non remplacement des départs volontaires, **la DGA des Ressources Humaines**, suppression de 16 postes permanents, création de 9 nouveaux postes au sein d'un nouveau centre de services partagés de gestion administrative RH, le CSP GA.

La DGA SEDI, Service aux Entreprises et Développement International, après la reprise d'une partie de ses activités par Business-France est aussi durement touchée, suppression de 12 postes permanents, non remplacement des départs volontaires, non renouvellement des CDD, mutations dans l'intérêt du service, éventualité de créations de postes sur de nouvelles fonctions, combien et quels types de fonctions ? La réponse est plus qu'évasive...

Il est important de noter que l'ensemble des ces projections nous sont présentées au conditionnel sous forme d'éventualités, les échéances ? L'incertitude s'étendrait de 2019 à 2021 ! Les objections, les signalements, des partenaires sociaux sont balayés d'un

revers de manche, les contraignant au rôle de spectateurs, les avis demandés en Commission Paritaire Régionale n'ayant pas le moindre impact sur les prises de décisions de nos dirigeants.

Les conséquences humaines des premières phases de réorganisation sont déjà à l'œuvre

A la **DPSI** (Direction du pilotage du système d'information), les nombreux signalements de souffrance au travail, pertes de repères et de sens, rapportés par les partenaires sociaux sont minimisés par l'analyse d'un seul et unique critère, l'évolution du nombre de jours d'absences, le faible pourcentage des agents en arrêt maladie tendrait à prouver que tout va bien et même de mieux en mieux !! L'impact par exemple du télétravail sur le phénomène n'est absolument pas évoqué...



ALORS... ON FERME OU PAS... ?

Dans les écoles, le désarroi de l'ensemble des agents et des apprentis de l'IFA Chauvin, qui, il est bon de le rappeler était sauvé l'année dernière, se perd dans les considérations sur les débordements des apprentis, certes regrettables, de ces derniers mois. Il est difficile de légitimer la violence mais on ne peut ignorer qu'elle répond à d'autres violences, celle de la constante épée de Damoclès qui plane sur l'établissement depuis de trop nombreuses années, celle du départ précipité du directeur de l'IFA... Les actions de nos collègues auprès des élus du Val d'Oise, pour défendre leurs emplois et l'importance de maintenir un centre de formation proche du bassin d'emploi sont à peine évoquées.

Moins d'agents, plus de bâtiments : Tout est A VENDRE !

On atteint le point de non retour pour 9 sites à vendre ou en cours de vente. Terrains et Bâtiments de Fontainebleau INSEAD, ESCP Europe rue des Bluets, rue Trois Fontanot à Nanterre, 25 places de parkings à Friedland, SUP DE VENTE rue Hennemont, 3 appartements rue Jean Ferrandi, Zone des Béthunes les Oziers à Saint-Ouen-l'Aumône, la base nautique avenue de Choisy, l'ITEDEC à Mantes.

La CFDT réfute l'argument qui consisterait à faire croire que les partenaires sociaux sont associés aux réflexions actuelles, l'écoute est dans le meilleur des cas polie, plus souvent elle affiche la suffisance de ceux qui savent... Nous refusons de rester passifs devant la succession d'ébauches de projets dont la seule constante est la suppression des postes, environ trois cents depuis le début de l'année, les fermetures de sites ou de services. Dans ce contexte, s'indigner sur le papier, est inutile. Il est impensable de continuer à se laisser malmener par une réorganisation qui dans son impérieux désir de sauver la CCIR, ne fait aucun cas des agents et les déplace comme des pions sur un échiquier.



**CHAMBRES
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE**

Parce que l'on peut réformer la CCIR sans écraser ses agents

Agissons ! Défendez-vous ! Aidez-nous à vous représenter !

Le temps n'est plus aux déclarations de principe, l'ensemble des élus et des représentants de la CFDT lancent le "**Printemps des CCI**". Chaque semaine nous irons à la rencontre des agents qui subissent de plein fouet ces réorganisations, pour leur témoigner de notre solidarité, de notre soutien, partager nos informations et envisager des solutions.



Tableau des réunions

Date	Lieu
Jeudi 21 mars 2019	Imprimerie CICERO- Jouy-en-Josas
Vendredi 29 mars 2019	CCIT Essonne
Jeudi 4 avril 2019	CCIT Seine-et-Marne à Serris
Vendredi 12 avril 2019	Tocqueville
Jeudi 18 avril 2019	DFCTA Nanterre
Jeudi 16 mai 2019	IFA Chauvin à Osny
Vendredi 24 mai 2019	CCID 93

ARTICLE 22 du Règlement intérieur : Les syndicats qui le souhaitent peuvent organiser, pendant les heures de travail des réunions syndicales dans chaque direction/établissement à un moment fixé avec l'accord du Directeur de l'établissement intéressé. Toutefois, une permanence doit être obligatoirement assurée dans les services en contact avec le public.



Les représentants CFDT Le 21 mars lors de la réunion de soutien aux agents de CICERO

**Ne laissons pas mettre en péril les emplois des agents,
sans réagir !**

Suivez-nous sur Facebook/Twitter

Soutenez nos actions, rejoignez la CFDT-CCI

**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

2 rue Adolphe Jullien - 75001 PARIS - 07 87 12 50 40 – permanence@cfdt-cci.com

[facebook.com/cfdt.cci](https://www.facebook.com/cfdt.cci)

twitter.com/cfdtcci

www.cfdt-cci.com